

## Procédure d'inscription en classe de 1<sup>ère</sup> ou de terminale

Votre enfant vient d'être affecté en classe de 1<sup>ère</sup> ou de terminale au lycée Murat pour l'année scolaire 2024 – 2025.

Le service en ligne d'inscription en lycée (accessible avec le compte EDUCONNECT d'un représentant légal) sera ouvert du **mercredi 26 juin au mercredi 3 juillet 2024 à minuit** (dates fixées par le Recteur)

Adresse de connexion : <https://teleservices.education.gouv.fr>

En cas de difficulté, une permanence dans l'établissement pour réaliser la télé-inscription est assurée le **vendredi 28 juin de 8h à 17h en salle polyvalente**.

Tous les documents à renseigner et les pièces à fournir sont téléchargeables en ligne :

A télécharger et à compléter	A fournir	A lire
Fiche médicale	Attestation d'assurance scolaire	Règlement intérieur
Fiche vie scolaire	RIB du responsable financier	Organisation de la rentrée des élèves
Fiche intendance	PAP, PAI ou GEVASCO <i>Si vous êtes concernés</i>	
Demande d'inscription à l'internat <i>Si vous êtes concernés</i>		

### Important à réaliser avant la rentrée de septembre

Il est indispensable que votre enfant soit en possession du **Pass Région dès le jour de la rentrée**. Il lui permettra d'accéder à l'établissement, à la cantine et de bénéficier du dispositif de gratuité des manuels scolaires mis en place par le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes.

Si votre enfant a perdu ou endommagé sa carte vous pouvez la refaire en suivant le lien : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>

### Attention

Conformément à l'article D.331-38-1 du code de l'éducation, les démarches d'inscription doivent être réalisées dans les délais indiqués ci-dessus sous peine de la perte du bénéfice de cette affectation.

Pour toute question n'hésitez pas à contacter le secrétariat des élèves.

**Le Proviseur**



**N. OUDARD**